



ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2019, qui dégage un excédent de 631.51 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'Association Départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	203,22			203,22
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	1 318,51			1 318,51
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	9 596,41			9 596,41
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	11 118,14			11 118,14

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Néant.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	203,22			203,22
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	1 318,51			1 318,51
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	9 321,25	206,29		9 527,54
Mobilier de bureau	20%				
Total		10 842,98	206,29		11 049,27

Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Agendas coopératifs

1 035.70



4. Coopératives et usagers divers

Néant.

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale 2 197.99

6. Autres créances

Aides à recevoir de la Fédération Nationale 2 230.00

7. Trésorerie

Intérêts courus à recevoir 228.86

BP compte général 2 416.68

BP bureau 76.98

Livret A 22 427.16

Caisse 81.93

25 231.61

8. Charges constatées d'avance

Loyers payés d'avance REX ROTARY 98.92

Calendriers 2020 225.00

323.92

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	12 817,81	880,91		13 698,72
Provisions pour charges	12 817,81	880,91		13 698,72
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total	12 817,81	880,91		13 698,72

Dotations / reprises d'exploitation 1 339,93

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 1 339,93

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

Néant

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Fournisseurs

Fournisseurs 124.73

Fournisseurs, factures non parvenues 3 960.00

4 084.73



6. Dettes fiscales et sociales

Urssaf	594.13
Retraite complémentaire	333.10
Prévoyance	55.64
Mutuelle	31.74
Uniformation	202.72
Autres	<u>108.00</u>
	1 325.33

7. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Néant.

8. Autres dettes

Usagers – soldes créditeurs	46.10
-----------------------------	-------

9. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	14 680	14 364
Cotisation nationale par coopérateur	1,110 €	1,090 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,22 €	1,17 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	34 176,50	32 452,09
Cotisations versées à la Fédération	16 294,80	15 656,76
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	16 294,80	15 656,76

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil régional		4 400,00
Subventions communes		
Autres subventions		
Total	-	4 400,00
Dont versées aux coopératives		

3. Contributions financières

Aides Fédération OCCE :

- Emploi	13 695.22
- Autres aides	<u>1 954.74</u>
	16 649.96

4. Produits exceptionnels

Produits sur exercices antérieurs	234.00
Divers	<u>32.75</u>
	266.75

5. Charges exceptionnelles

Charges sur exercices antérieurs	21.00
Divers	<u>18.10</u>
	39.10

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 1 187 €. Echéance du contrat : 07/22)	3 561.00
---	----------

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants



Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Valence, de locaux dépendant du groupe scolaire situé 64 rue Jean Vilar (environ 60 m²).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 120 heures de travail valorisées à 3 300 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **Banque Populaire des Alpes :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Populaire des Alpes (convention du 13/12/2002). Le compte «centralisateur» (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	179	177
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	493 030.81	440 439.69
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	450.87	448.75
Montant des impôts dus par l'AD	108.00	107.70
Montant des intérêts acquis nets après impôts	342.87	341.05
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%